

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE 22 SEPTEMBRE, A 19 HEURES 00, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de MORAS, sous la présidence de Sylvie BOGAS, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

BOGAS Sylvie, CLUCHIER Alexandre, DANGER Christine, DISINT Hélène, DUMOULIN Marie-Claire, FLACHET Matthieu, FLACHET Tristan, PRUD'HOMME Eric, TOUSSENEL Francis, VIAL Béatrice.

Étaient absents /excusés :

BERNARD Jean-François

CHASSAIN Jérémy,

MARTOS Frédérique (pouvoir à DUMOULIN Marie-Claire)

En exercice :	13
Présents :	10
Votants :	11
Absent(s) :	03
Pouvoir(s) :	01

DELIBERATION 2023-09-01 – CONVENTION REDEVANCE SPECIALE ORDURES MENAGERES

Délibération pas adoptée

DÉLIBERATION N° 2023-09-02 PORTANT DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE ELUS ET ADHESION A LA MISSION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL PROPOSÉE PAR LE CDG38 AUX EMPLOYEURS AFFILIÉS

Délibération pas adoptée

DELIBERATION 2023-09-03 – AVENANT A LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBERATION N° 2023-09-04 CAUTION AUX ASSOCIATIONS POUR LE PRÊT DE LA SALLE DES FÊTES

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-09-05-MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES A COMPTER DU 01 JANVIER 2024

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-09-06 – CONVENTION DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS D'INNOVATION PEDAGOGIQUE ENTRE L'ACADEMIE DE GRENOBLE ET LA COMMUNE DE MORAS

Délibération adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire a levé la séance à 20h15.